

▣ SÉMINAIRE EUPPA, EUROPATAT, COPA-COGECA

Une place mondiale

Le 9 septembre, un séminaire, organisé conjointement par l'Euppa, Europatat et le Copa-Cogeca, s'est tenu à Bruxelles sur la place de la filière européenne des pommes de terre dans le commerce mondial.

PAR MARTIN MASCRÉ, UNPT

Pour la première fois les organisations européennes du commerce (Europatat) et de l'industrie de transformation des pommes de terre (Euppa), se sont associées au Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (Copa-Cogeca), pour organiser un séminaire à Bruxelles, le 9 septembre. Il fut consacré au secteur européen de la pomme de terre afin de mettre en lumière son importance (quatrième culture en Europe). L'objectif était aussi de sensibiliser les instances (Commission européenne (CE), Parlement européen, représentations des différents pays) sur la place de cette production en Europe. En raison de l'actualité récente, ce séminaire a été encore plus opportun compte tenu des perspectives négatives de la campagne 2014-2015 et des restrictions commerciales imposées par la Fédération de Russie.

Une filière méconnue des instances. La filière pomme de terre de l'Union européenne (UE) est méconnue de ses institutions car elle n'a jamais fait l'objet d'un système de soutien dans la Pac, à l'exception de la féculé. Toutefois, l'UE est un acteur majeur sur le marché mondial : en Russie pour les primeurs et celles de consommation, en Amérique du Sud et en



ZOOM

Embargo russe

Depuis juin 2013, le marché russe est fermé alors qu'il est le premier débouché de l'UE. Les importations russes se sont élevées à 450 000 t en 2012 et 2013, 1 420 000 t en 2011, année de grande sécheresse, explique Ann Oleynik de l'Association russe de la pomme de terre. Actuellement, 80 % de la production en Russie est assurée par des petits producteurs pour leur consommation individuelle. Cette part va se réduire dans les prochaines années pour se reporter vers des producteurs professionnels qui auront besoin de plants de bonne qualité.



Asie pour les produits transformés, et numéro 1 à l'exportation en plants. De plus, de nombreux échanges commerciaux ont lieu à l'intérieur de l'UE. La filière estime que ses intérêts offensifs ne sont pas suffisamment pris en compte par les institutions européennes dans les négociations commerciales avec les pays tiers et attend une coordination par la CE pour lever les barrières. Le commerce international est l'une des priorités de l'UE, afin de contribuer à la croissance et à l'emploi. La CE négocie actuellement 14 accords bilatéraux avec les pays tiers.

Des opportunités à saisir. Pour 2014-2015, dans les cinq pays producteurs de l'ouest européen, la surface a augmenté de 3 % et la production atteindra plus de 27 Mt, selon Cedric Porter du *World Potato Markets*. L'UE représente environ 75 % du commerce mondial de la pomme de terre sous toutes les formes, et même 90 % en plants. En dix ans, l'exportation vers les pays tiers a doublé, avec une forte progression pour les produits transformés. À l'horizon 2050, la consommation de pomme de terre devrait progresser de 40 % au niveau mondial avec de très fortes progressions en Afrique et en Asie et une stabilité en Europe. Les marchés export continueront à progresser principalement en produits transformés et en plants. Or, cette filière a des atouts car elle est bien implantée dans le monde. Pour les industriels européens, la pomme de terre a un grand avenir en raison de l'évolution de la population mondiale et présente de nombreuses qualités, notamment de fournir plus d'énergie que les pâtes ou riz. Cette campagne 2014-2015 présente de grandes opportunités commerciales car ce secteur est très concurrentiel dans la compétition avec l'Amérique du Nord pour l'exportation de produits transformés. À l'avenir, il est essentiel de conserver et d'améliorer cette compétitivité européenne au niveau de tous les maillons de la filière, et, plus particulièrement, au niveau agricole sur la qualité des tubercules, les rendements, les résistances aux maladies, l'optimisation de l'eau, la diminution des intrants. Pour l'Euppa, selon son président Kees Meijer, il est primordial



MA-M.

Dans ce cahier

22 Séminaire

Une place mondiale

24 Commission collecteur-conditionneur

Un souffle nouveau sur le monde du négoce

26 Bilan de campagne transfo

Forte baisse de la balance commerciale

28 Bilan de campagne conservation

Dans la moyenne...

30 Lancement d'une variété

Une Actrice sous le soleil

de développer une bonne collaboration entre les maillons de la filière et de travailler ensemble sur l'amélioration de la compétitivité, car des marges de progrès sont possibles sur les différents éléments cités, comme en choisissant de meilleures variétés bien adaptées aux différents débouchés, en développant la mécanisation et les économies d'échelle.

Négociations des accords commerciaux. Au niveau européen, la suppression des barrières douanières (sanitaire, phytosanitaire, droit de douane) pour permettre le développement des échanges est la priorité de la direction du commerce de la CE. Les négociations en cours ont lieu avec les pays suivants: Canada, États-Unis, les pays du marché commun du Sud (Mercosur), Japon, Vietnam, Thaïlande, Malaisie, Inde, Afrique centrale et de l'Est, Pacifique. Actuellement, de nombreuses barrières douanières existent, et en premier lieu tarifaires. Pour la pomme de terre et ses dérivés, des droits de douane à l'import sont appliqués dans de nombreux pays. Ils s'élèvent de 10 à 150 % de la valeur, avec en majorité entre 20 % et 30 %. Les négociations en cours concernent le démantèlement de ces tarifs douaniers et la libéralisation du commerce ce qui offre des opportunités notamment pour l'exportation des produits transformés européens (frites surgelées...). Comme la consommation est stagnante en Europe, le commerce mondial sera le moteur de la croissance future.

L'UE est un acteur majeur pour les plants. La création variétale est importante: 83 % du total des variétés sont enregistrées au niveau européen. Sur un total mondial de 3 571 variétés de pomme de terre, 2 620 sont recensées au niveau européen. Selon Bert Scholte de l'ESA (Union européenne des entreprises semencières), les enjeux des accords commerciaux sont primordiaux pour libéraliser les échanges, préserver les droits de propriété intellectuelle des obtenteurs, définir des standards sanitaires internationaux.

La production de pomme de terre primeurs en Europe représente, quant à elle, approximativement 10 % de la

production à destination soit du marché du frais, soit de l'industrie pour assurer l'approvisionnement en intercampagne. La pomme de terre primeur est fortement concurrencée par des produits importés (Israël, Égypte...). La libéralisation des échanges internationaux ne doit pas aboutir à la paupérisation et au risque de disparition de la filière primeurs. La primeur permet de redynamiser le rayon pomme de terre en distribution en apportant fraîcheur, saisonnalité et proximité. Cette filière doit faire l'objet d'un plan de reconquête des consommateurs et des distributeurs.

Initiatives de développement durable. Le secteur aval (négoce, industrie) a exposé les actions mises en place pour réduire encore les déchets (écarts de triage, pelure...) qui déjà sont utilisés à la fabrication de coproduits et en alimentation animale. Des guides de bonnes pratiques ont été élaborés afin de les limiter sur l'ensemble de la chaîne de production. Au niveau agricole, différentes pistes ont été présentées par Jean-Paul Bordes d'Arvalis, comme les méthodes de prophylaxie, les OAD, des variétés résistantes ou encore les SDP associés à des fongicides.

Enfin, Pekka Pesonen, secrétaire général du Copa-Cogeca, a indiqué en conclusion: *"Afin de maintenir cette tendance stable et durable à l'avenir, les institutions européennes doivent prendre le secteur de la pomme de terre au sérieux et le voir comme un secteur offensif dans les négociations commerciales bilatérales. Les droits de douane à l'importation et les barrières phytosanitaires doivent être éliminés. Il convient en outre de protéger les droits de propriété intellectuelle pour les plants de pommes de terre et de renforcer la promotion des produits frais, aussi bien sur le marché intérieur que sur ceux des pays tiers".* ■